



## Je me suis fait arrêté pour avoir volé ils ont vidéos

Par **cris**, le **21/06/2010** à **09:18**

Bonjour,

je me suis fait arrêté pour vol d'un truc à 47€ dans 1 pharma ou je vais tous les 15 jours depuis 10 ans, ils se sont fait 1 paquet de fric mais avec les génériques ils s'en foutent...

ils m'ont surveillé et m'ont vu et fait arrêter menottes etc + audition et ont m'a dit que j'allais passer en correctionnelle pour cela qu'en pensez vous ?

et surtout ils ont des vidéos est ce cela est pris en compte au tribunal?

merci à vous. ciao

Par **chris\_Idv**, le **21/06/2010** à **15:05**

Bonjour,

Le vol est effectivement jugé en correctionnel.

Utilisez devant le juge les mêmes termes que ceux que vous avez employé dans ce post pour la présentation de votre histoire: cela accélèrera la procédure.

De toute manière à moins que vous envisagiez de contester la validité de la vidéo les aveux

sont de mise.

Salutations,

Par **fif64**, le **21/06/2010** à **15:38**

Pour 47 euros, c'est con....

Par **cris**, le **21/06/2010** à **18:11**

bonjour et merci pour votre réponse !

mais si ils ont des vidéos antérieures ceci peut être recevable lors du jugement en correctionnelle ?

merci à l'équipe

si oui il faut que j'appelle mon avocat balaïse...

à plus bye cris